



MICHEL Guy

22 ans

Né le 12 décembre 1935

à Saint-Julien-de-la-Liègue

Domicilié à Saint-Julien-de-la-Liègue

Ouvrier agricole

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité

et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord agrafe

« Algérie »

Mort pour la France

1958



Troisième d'une fratrie de quatre enfants, Guy Michel travaille à la ferme de M. Doremus au lieu-dit le Goulet à Saint-Pierre-de-Cormeilles. Son père est cantonnier-chef à Gaillon et réside sur la commune de Saint-Julien-de-la-Liègue quand son fils participe aux opérations de sélection du 30 mars au 2 avril 1956¹. Appelé à l'activité, le 5 juillet, il est affecté au dépôt du 7^e détachement de munitions régional en Allemagne. Nommé 1^{er} classe, le 1^{er} avril 1957, il est affecté au 2^e bataillon du **13^e régiment de tirailleurs sénégalais**. Dirigé vers Marseille, le 4 octobre, il embarque pour Alger. Le 1^{er} janvier 1958, il est maintenu sous les drapeaux en raison des circonstances en Algérie².

Le 10 mai 1958, il se trouve en tête d'un convoi qui le ramène à Fort-National. Tombé dans une embuscade, il est mortellement blessé par balle quelques jours avant la fin de ses obligations militaires.

Le 14 mai à 10 heures, il reçoit les honneurs militaires en présence du général, commandant la zone Est-Algérois, du colonel du régiment et d'une importante délégation du bataillon au dépositaire de Tizi-Ouzou³.

Le mardi 17 juin, sa dépouille mortelle est restituée à sa famille. Ses obsèques religieuses sont célébrées le 21 juin en l'église Saint-Julien. Il repose dans le cimetière de Saint-Julien-de-la-Liègue.

Inscrit sur le monument aux morts de Saint-Julien-de-la-Liègue.

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Soldat de valeur, calme et courageux, a depuis sept mois en Grande-Kabylie, donné à maintes reprises, toute la mesure de son courage au cours de nombreux accrochages. S'est distingué tout particulièrement le 10 mai 1958 à Azoula commune des Irdjen (Grande-Kabylie). Sa section étant engagée dans une violente embuscade, a immédiatement réagi, d'une façon magnifique, pour essayer de dégager son équipe. S'est élancé avec un mépris total du danger à l'assaut de la position adverse. A été mortellement blessé au cours de l'action⁴. »

¹ Article de presse, samedi 10 mai 1958.

² SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 55-270-00350.

³ Lettre du commandant Fournier, chef du 2^e bataillon du 13^e régiment de tirailleurs sénégalais au père de Guy Michel, 16 mai 1958.

⁴ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 24 octobre 1958 publié au JO le 30 octobre 1958. **151**